

Gouvernement Barnier : il y a urgence à trouver des compromis

L'U2P a pris acte de la composition du Gouvernement de Michel Barnier et de sa déclaration de politique générale et a pu constater que ses principales demandes ont été prises en compte.

À l'issue de l'annonce de la composition du gouvernement, l'U2P a considéré qu'il y avait urgence à trouver des compromis sur plusieurs grandes orientations telles que la maîtrise des dépenses publiques et la réduction des déficits, le pouvoir d'achat et la sécurité des Français, la simplification de la vie des entreprises, ou encore la rénovation thermique des logements. De même l'U2P a souhaité que les projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale apportent de la visibilité aux entreprises de proximité afin de libérer leurs décisions d'investissement et d'embauche. L'U2P a salué la troisième place accordée dans la hiérarchie gouvernementale aux territoires et à la décentralisation, preuve d'une volonté affirmée de coconstruire avec les acteurs locaux les solutions pour le pays. Par ailleurs, Michel Picon a pu évoquer les six urgences à régler devant Antoine Armand lors de l'ouverture des Rencontres de l'U2P (voir en page 3). Ces différentes orientations indispensables au bon fonctionnement des entreprises de proximité, ont également été présentées lors de l'entretien de Michel Picon avec le Premier ministre, Michel Barnier, le 26 septembre dernier au soir. En outre, l'U2P a réagi à la déclaration de politique générale en saluant la volonté du Premier ministre d'imposer une



© Service communication Matignon

méthode de gouvernement fondée sur l'écoute, le respect et le dialogue, tant il est vrai que le pays a besoin d'apaisement. Elle s'est félicitée par ailleurs des principales orientations annoncées par le Premier ministre, qui répondent à la demande de l'U2P : l'effort de réduction de la dette financière portera d'abord, à hauteur des deux tiers, sur la réduction des dépenses publiques plutôt que sur une hausse des prélèvements ; les contributions supplémentaires pour faire face aux déficits porteront sur les grandes entreprises et sur les Français les plus fortunés à l'exclusion des petites entreprises dont beaucoup ne survivraient pas à un alourdissement de leurs charges ; la loi pour la simplification de la vie des entreprises comprenant notamment le test TPE-PME ira à son terme, et un certain nombre de normes seront simplifiées ; le soutien à

l'apprentissage sera confirmé à l'exception des effets d'aubaine que la prime a pu créer en l'accordant aux plus grandes entreprises ; la volonté du Premier ministre de renouveler le dialogue social et de faire confiance aux partenaires sociaux, a été confirmée. L'U2P sera au rendez-vous de la renégociation des accords sur l'emploi des seniors, sur l'assurance-chômage et partage la nécessité de revenir sur la réforme des retraites en ce qui concerne la retraite progressive, l'usure professionnelle et l'égalité femmes-hommes. Le Président de l'U2P a ajouté : « Le Premier ministre a entendu l'U2P et sa demande que les TPE et PME de France ne soient pas mises en danger par de nouveaux prélèvements ou contraintes. J'invite les formations politiques à dépasser leurs querelles et à rechercher des compromis au service des Français. Il n'y a plus de temps à perdre. » ●

Transformation numérique

La quatrième édition du baromètre France Num vient d'être publiée par la Direction générale des entreprises
Page 2

Sécurité informatique

Sensibiliser les TPE aux cyberattaques
Page 2

Événement

Rencontres de l'U2P : quand la TPE montre la voie
Page 3

U2P

Les Brèves, l'Agenda
Page 4

@U2P_france

U2P - Union des entreprises de proximité

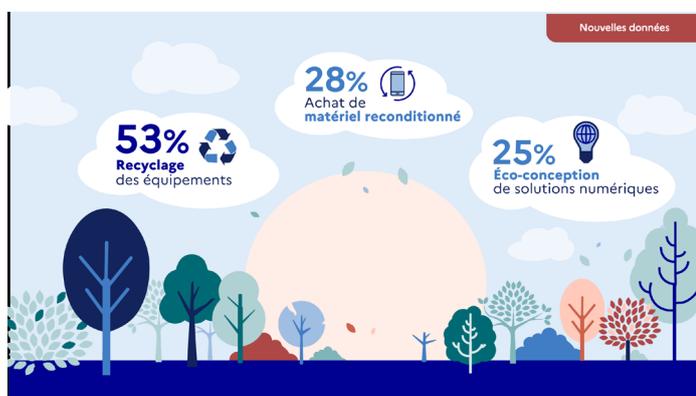
U2P_france

U2P

Abonnez-vous aux actualités de l'U2P sur u2p-france.fr, rubrique « Recevez l'actualité de l'U2P »

La quatrième édition du baromètre France Num 2024 vient d'être publiée par la Direction générale des entreprises

Le baromètre France Num, relatif à la transformation numérique des TPE et PME, mesure chaque année la façon dont ces entreprises françaises perçoivent les enjeux de la transformation numérique et mettent en place des solutions numériques pour favoriser leur développement et leur compétitivité.



Cette étude a été confiée par la Direction générale des Entreprises/France Num au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) et au Centre Relations Clients qui ont interrogé pour son compte 10 125 entreprises dont 6 425 TPE. Le baromètre dégage onze principaux enseignements :

1. Les TPE-PME sont convaincues par le numérique et s'appuient à la fois sur des compétences internes (détenues pour 46 % des entreprises) et externes (des prestataires, pour 39% des entreprises). Ainsi 85% des dirigeants de PME (10 à 249 salariés) estiment que le numérique représente un bénéfice réel pour leur entreprise.
2. Elles s'appuient plus sur les

réseaux sociaux et les annuaires pour être visibles en ligne, 85% des entreprises interrogées disposant d'au moins une solution de visibilité en ligne.

3. Plus d'un tiers des TPE-PME proposent d'acheter ou de payer en ligne. Et 37% de ces entreprises disposent de solutions de vente et/ou paiement en ligne.

4. L'équipement en solutions de gestion stagne, mais les outils de collaboration se déploient (messagerie instantanée, solution d'échange de documents en ligne, etc.).

5. Les usages de l'IA augmentent et sont tirés par l'IA générative. L'intelligence artificielle générative est la plus utilisée (10%), suivie des chatbots et assistants (5%).

6. Si la majorité des TPE-PME a déployé des mesures de

protection, près d'une sur deux a peur de se faire pirater ses données.

7. Les trois quarts des TPE-PME sont connectées à la fibre.

8. Les actions en faveur du numérique responsable progressent et se généralisent.

9. Les entreprises s'équipent majoritairement en solutions payantes installées à part égale sur leurs propres serveurs ou dans le cloud.

10. Les dépenses numériques des TPE-PME augmentent légèrement.

11. Pour être conseillées, les TPE-PME privilégient leurs réseaux professionnels.



Pour accéder aux résultats de l'enquête : <https://shorturl.at/86tsC> ●

Sensibiliser les TPE aux cyberattaques

Face à la vulnérabilité cyber des TPE-PME, Cybermalveillance.gouv.fr, le Club EBIOS, l'U2P, la CPME et le MEDEF ont décidé de lancer une opération conjointe afin de les amener à se sécuriser.

Si les cyberattaques n'épargnent aucun secteur d'activité ni type d'organisation, quelle que soit leur taille ou leur nature, les TPE-PME ne semblent pas avoir mis en place les mesures nécessaires à leur protection cyber et paraissent, de ce fait, bien moins armées. Elles représentent ainsi une cible de choix pour les cybercriminels. Les travaux conjoints ont donné naissance à l'opération ImpactCyber, articulée en trois phases : une enquête, pour bien cerner leur rapport à la cybersécurité avec des éléments chiffrés factuels ; une campagne de sensibilisation ; et enfin, un mémento de

cybersécurité, qui se veut un recueil de référence pour les TPE-PME. L'enquête menée avec OpinionWay qui visait à évaluer le niveau de maturité cyber des entreprises, a permis de dégager quelques grandes conclusions. La première est que les TPE-PME sont conscientes des risques cyber : 6 entreprises sur 10 (61%) déclarent être faiblement protégées (42%) notamment parmi celles de plus de 10 salariés, ou ne pas savoir l'évaluer (19%). En matière de sécurité informatique, pour s'informer ou se faire aider, les entreprises se tournent prioritairement vers leur prestataire informatique, notamment

celles qui ont une gestion externalisée totale ou partielle (80%). La seconde conclusion dégagée est que les TPE-PME en sous-estiment les enjeux : malgré cette « prise de conscience » face à la menace cyber, 62% des entreprises interrogées pensent être faiblement exposées aux risques de cyberattaques (41%) ou l'ignorent (21%). Seules 38% sont conscientes d'être fortement exposées aux risques de cyberattaque. La troisième conclusion est que les TPE-PME témoignent d'un défaut de compétence et d'expertise en cyber. Quand on leur demande de se projeter dans une situation de cyberattaque, les

entreprises reconnaissent que si elles y étaient confrontées, 65% ne sauraient pas en évaluer les impacts ; seules 35% d'entre elles pensent qu'elles seraient en capacité de le faire, et particulièrement celles qui sont conscientes d'avoir un faible niveau de protection. Plus de 9 entreprises sur 10 craignent une destruction ou un vol de données (94%), une perte financière (94%) ou une interruption d'activité (90%) voire une atteinte à la réputation (80%).



Pour accéder au mémento de cybersécurité : <https://shorturl.at/cxCEA> ●

Rencontres de l'U2P : quand la TPE montre la voie

Les Rencontres de l'U2P, rendez-vous annuel des chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité, et des professions libérales, se sont tenues le 26 septembre dernier au CNIT Forest.



L'événement a réuni 650 personnes, de nombreux chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce de proximité, et des professions libérales, des parlementaires et d'autres personnalités issues de divers horizons. Le Président de l'U2P, Michel Picon, a ouvert l'événement, accompagné des Vice-Présidents de l'U2P, en s'adressant au ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Antoine Armand, présent à leurs côtés : « Face à un contexte périlleux à plus d'un titre, nous nous battons pour nos entreprises et nos salariés. (...) De notre point de vue, la première urgence reste celle du pouvoir d'achat : pouvoir vivre décemment de son travail. (...) Deuxième urgence : réconcilier les Français avec leur retraite. (...) Troisième urgence : maintenir les acquis de la formation professionnelle et de l'apprentissage. (...) Quatrième urgence : libérer les énergies des TPE et reconnaître leur valeur ajoutée dans les territoires, pour la formation et l'emploi, la revitalisation des centres-villes centres-bourgs, le lien social... (...) J'en viens, Monsieur le Ministre, à notre cinquième urgence : la démarche de simplification de la vie des entreprises, chantier que le précédent gouvernement a ouvert en impliquant l'ensemble des organisations professionnelles. (...) Sixième urgence : redonner toute sa place au dialogue social. »

Antoine Armand, a quant à lui répondu : « Je serai le ministre de vos métiers, des indépendants, des TPE. Je serai votre ministre. Je mènerai le combat contre la complexité administrative et je porterai l'effort sur la réduction des dépenses publiques », se déclarant comme l'interlocuteur direct de l'U2P.



Titree "le dialogue social au service des TPE", la première table-ronde de la journée réunissait Jean-Christophe Repon, Vice-Président de l'U2P en charge du dialogue social ; Antoine Foucher, ancien Directeur de cabinet de la ministre du Travail et de l'Emploi, Muriel Pénicaut, et trois représentants des syndicats de salariés : CFDT, CFTC et CGT-FO. Antoine Foucher explique « un accord sur six, du dialogue social français, est signé dans les entreprises de moins de 50 salariés. (...) Le dialogue social n'a jamais autant été dynamique. (...) La stagnation du pouvoir d'achat par le travail et le manque de population active vont structurellement et durablement impacter les entreprises. (...) Les pistes pour augmenter l'attractivité des TPE-PME sont diverses : travailler sur les conditions de travail, comme

apporter la maîtrise de son temps au salarié avec la mise en place du CETU, ou encore partager une partie du capital de l'entreprise, manière de fidéliser le salarié et d'apporter une justice sociale de richesse commune. » Ce temps a permis de présenter les enjeux de la mobilisation pour une réforme des règles de la représentativité patronale, et de revenir sur la négociation sur l'emploi des seniors.



La seconde table-ronde intitulée "Les partenaires sociaux, leviers du vivre ensemble" a été introduite par Jean-Denis Combexelle, ancien Directeur général du travail, ancien Directeur de cabinet de la Première ministre Elisabeth Borne. « Notre pays laisse une place primordiale à la négociation collective (...) ce qui répond à l'intérêt général (...) Les partenaires sociaux ont une responsabilité particulière, une capacité de manœuvre très grande, d'un point de vue juridique et politique et c'est une période favorable pour l'innovation » a-t-il déclaré. Des échanges s'en sont suivis, entre Michel Picon, Président de l'U2P ; Stéphane Viry, Député des Vosges ayant indiqué que « le politique doit savoir s'effacer, il faut l'admettre, donc moi je suis d'accord pour que les partenaires sociaux disposent d'un champ délibératif, législatif pour répondre à des réalités de terrain », Michel Canévet, Sénateur du Finistère qui a ajouté « par exemple pour le chômage des seniors qui pèse deux fois plus sur notre pays que dans d'autres pays autour de nous, par la voie législative on

n'arrivera pas à tout gérer, il faut trouver des solutions ensemble ».



Le dernier thème soulevé de la journée "Envie de donner envie : l'attractivité des TPE" a ciblé les actions valorisant les métiers de l'artisanat, du commerce et des professions libérales avec la montée sur scène de plusieurs médaillés des Worldskills Lyon 2024, compétition mondiale des métiers. Ce temps a aus-



si permis de mettre en avant les Trophées Quali'vie permettant de récompenser les chefs d'entreprise sur leurs actions liées à la qualité de vie au travail. Animée par Isabelle Moreau, l'événement a également laissé place à l'humour grâce aux scènnettes "Apprentiscene", effectuées par des apprentis qui concourent sur les planches pour prolonger leur passion. Ces temps de respiration ont rythmé le programme.



L'événement est disponible en replay sur la page Facebook de l'U2P. ●

Les Brèves

Dans l'attente des PLF et PLFSS 2025. Le Premier ministre l'a rappelé dans son discours de politique générale : jamais la préparation d'un projet de loi de finances n'aura été confrontée à un calendrier aussi court. Le texte devrait être présenté par le gouvernement le 9 octobre prochain. L'U2P est prête à analyser le texte et à identifier toute disposition préjudiciable à nos entreprises, même si le Premier ministre a confirmé devant les députés que l'effort de réduction de la dette financière portera d'abord sur la réduction des dépenses publiques. Les contributions supplémentaires pour faire face aux déficits porteront sur les grandes entreprises. Le PLFSS 2025 qui devrait être dévoilé avant le 17 octobre 2024 est l'une des inconnues qui pèse le plus lourd dans l'équation budgétaire du Gouvernement puisque la protection sociale représente près de la moitié de la dépense publique. Pour l'U2P, qui rencontrera au mois d'octobre le rapporteur général de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, ce PLFSS 2025 doit être ambitieux pour reprendre la voie du redressement des comptes sociaux qui ne pourra pas se faire en augmentant les prélèvements obligatoires, ou en revenant sur les politiques d'allègement de charges. L'heure est aux réformes capables d'assurer la pérennité de notre système social. Et le Premier ministre a dit sa confiance dans les partenaires sociaux pour y contribuer.

Journée mondiale des professions libérales. L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) l'a célébrée le 23 septembre dernier. Portée par le thème de "l'IA au cœur de la transformation des métiers libéraux", cet événement fut une occasion importante pour échanger avec d'autres nations sur ce sujet d'avenir qui se conjugue déjà au présent pour bon nombre de professionnels libéraux qui en font l'usage au quotidien.

Sur les réseaux sociaux

Baisse du coût du travail, nouveaux modes de financement de la protection sociale... : belle interview du Président de l'U2P dans le @leJDD à la veille du discours de politique générale du Premier ministre.

@U2P_france — X (ex-Twitter) — 30 septembre 2024

Rabelais des Jeunes Talents. La Confédération générale de l'alimentation en détail (CGAD) a organisé au cirque d'hiver la 12e promotion de remise des Trophées des Rabelais des Jeunes Talents de la Gastronomie le 25 septembre dernier. Cet événement annuel est destiné à promouvoir l'apprentissage et les métiers de l'alimentation. Les récompenses ont permis de mettre à l'honneur une trentaine de jeunes professionnels dans différents domaines : boucher, boulanger, brasseur, charcutier-traiteur, chocolatier, épicier, crémier-fromager, cuisinier-serveur, glacier, pâtissier, poissonnier, primeur et restaurateur.

BATIMAT. La CAPEB était présente à BATIMAT du 30 septembre au 3 octobre pour promouvoir le rôle essentiel que jouent les entreprises artisanales du bâtiment dans tous les territoires. La CAPEB était présente également pour renseigner les artisans du bâtiment sur les problématiques techniques, juridiques, sociales, économiques, de santé sécurité, qu'ils peuvent rencontrer dans leur quotidien de chef d'entreprise.

Mondial coiffure beauté. L'UNEC, Union nationale des entreprises de coiffure, membre de la CNAMS, sera partie prenante du salon professionnel MCB by Beauté Sélection. L'événement est un rendez-vous annuel et professionnel consacré au marché de la beauté : coiffure, esthétique, maquillage et ongles. Il permet aux professionnels de s'identifier aux nouveaux enjeux, besoins et aspirations du marché, et de se préparer aux défis de l'avenir de la beauté, dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Le salon aura lieu du 12 au 14 octobre à Paris. ●

L'Agenda

23 septembre

Entretien du Secrétaire général de l'U2P avec la Direction générale des entreprises - DGE - sur la valorisation et l'attractivité de l'artisanat.

24 septembre

Participation du Président et du Secrétaire général de l'U2P au Comité de liaison des décideurs économiques, CLIDE.

25 septembre

Participation du Président, des Vice-Présidents, et du Secrétaire général de l'U2P à la cérémonie de remise des Trophées des Rabelais des Jeunes Talents de la Gastronomie.

26 septembre

Rencontres de l'U2P, grand rendez-vous des chefs d'entreprise de proximité et de leurs représentants, au CNIT, Paris La Défense.

Entretien du Président et du Secrétaire général de l'U2P avec Monsieur le Premier ministre, Michel Barnier, accompagné de Monsieur Antoine Armand, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ainsi que de Madame Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du Travail et de l'Emploi.

3 octobre

Réunion du Conseil national.

10 octobre

Réunion du Conseil exécutif.

30 octobre

Réunion nationale des CPRIA, commissions paritaires régionales interprofessionnelles de l'artisanat, à l'Hôtel des Arts et Métiers, à Paris.

7 novembre

Réunion du Conseil exécutif.

Du 19 au 21 novembre

Participation de l'U2P au Salon des Maires et Collectivités locales.



La Brève est éditée par l'Union des entreprises de proximité (association loi 1901) | Date de parution : 1 octobre 2024

Siège social : 53, rue Ampère 75017 Paris | Tél. : 01 47 63 31 31 | u2p@u2p-france.fr | u2p-france.fr

Directeur de la publication : Michel Picon | Responsable de la rédaction : Pierre Burban

Impression : Sprint, 99-101, avenue Louis Roche CS 30072 - 92622 Gennevilliers | ISSN 2268-5278 (en ligne) | ISSN 2554-5221 (imprimé)

CAPEB

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CGAD

Confédération Générale de l'Alimentation en Détail

CNAMS

Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services

UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

CNATP

Chambre Nationale des Artisans des Travaux Publics et du Paysage